

Acteur historique de la collecte et de la transformation de lait biologique depuis 25 ans, Agrial poursuit son développement et soutient les éleveurs en conversion

Dans son projet stratégique, Agrial s'est fixé l'objectif ambitieux d'atteindre 10% de productions en agriculture biologique sur l'ensemble de ses filières à horizon 2025. Dans cette perspective et en tant qu'acteur historique de la collecte de lait bio en France, l'accompagnement des adhérents est au cœur des préoccupations de la Coopérative.

Lors de l'Assemblée générale du métier lait biologique qui se tenait hier à Nozay (44), Agrial a ainsi dévoilé ses nouvelles mesures d'accompagnement mises en place pour soutenir les projets de conversion en bio. Dans la continuité de son plan de conversion, ces mesures représentent une nouvelle étape pour Agrial permettant d'atteindre des objectifs de collecte fixés à 120 millions de litres en 2020 et à 140 millions de litres d'ici 2022 (soit 80 à 100 élevages supplémentaires).

De nouvelles mesures et un accompagnement technico-économique soutenu à compter d'avril 2019

Alors qu'il faut compter deux ans de conversion pour passer de la production de lait conventionnel à celle de lait biologique, Agrial a décidé de renforcer son dispositif de soutien aux éleveurs pour accompagner cette phase de transition stratégique.

A compter du 1^{er} avril 2019, la prime de conversion passera de 30€ à 40€ / 1 000 litres sur une période de transition maximum de 24 mois. Autre point majeur, les producteurs bénéficieront d'une garantie minimum de prix de 450€ / 1 000 litres pendant les douze premiers mois de livraison de lait biologique suivant la période de conversion.

En termes d'accompagnement technico-économique, de nombreuses mesures sont prévues : la réalisation d'une étude gratuite pour la conversion ; l'accès, gratuit également pendant deux ans, à un outil de gestion technico-économique dédié, Lactorial ; des conseils concernant les productions végétales, la nutrition animale, les bâtiments ainsi qu'une aide sur les démarches administratives spécifiques au bio (aides régionales, Etat, PAC...). Des mesures spécifiques à destination des jeunes agriculteurs ou des repreneurs viennent compléter ce dispositif.

Les adhérents ont également la possibilité de participer à de nombreuses réunions d'information techniques tout au long de l'année organisées par la Coopérative. Le conseil de métier bio est, par ailleurs, en réflexion permanente autour des enjeux majeurs de la production laitière biologique afin d'être en phase avec les enjeux des adhérents et de répondre aux nouvelles attentes des consommateurs.

Une année 2018 porteuse et de belles perspectives

En 2018, Agrial a poursuivi sa belle progression en matière de production. La Coopérative a collecté

83 millions de litres de lait de vache biologique (soit + 21 millions par rapport à 2017) auprès de 275 adhérents. Le prix du lait de vache biologique pour l'année 2018 s'est établi à 470 € /1000L (TPC TQC). Pour 2019, la hausse de la collecte attendue devrait être de l'ordre de 20 millions de litres supplémentaires.

Côté marché, les signaux sont toujours très positifs. L'ultra-frais bio a connu une progression fulgurante de 18% en 2017 et 15 % en 2018, et représente aujourd'hui près de 5% du volume en ultra-frais global. Le potentiel reste pour autant important puisque seuls 4 foyers sur 10 achètent des produits ultra-frais bio. (Source : Nielsen 2018 et Kantar 2018).

Chiffres détaillés 2018 :

	ventes bio (1000l / t)		évolution volume (%)
	12P2017	12P2018	
Lait conditionné	200 859	241 902	20,4%
Ultra frais	55 707	63 993	14,9%
Beurre	6 614	8 172	23,6%
Crème	4 115	4 827	17,3%
Fromage	5 694	7 474	31,3%

Pour Bruno Martel, éleveur laitier et Président du métier lait bio d'Agrial : « Choisir Agrial pour produire du lait biologique, c'est d'abord choisir l'appui d'un groupe coopératif qui allie la proximité, grâce à un mode de gouvernance dédié (via un conseil de métier lait biologique composé de 10 élus, ainsi qu'une organisation en régions), et l'expertise, car la Coopérative dispose d'un savoir-faire fort en matière de conseil agronomique et d'agrofourniture biologique, porté par des techniciens au plus proche des adhérents. L'année 2018 a été particulièrement révélatrice de cette proximité : le lancement réussi de notre nouvelle marque « Les 300&bio » est le fruit d'un an de travail et de coopération entre nos producteurs et les équipes de la branche Lait. Une aventure coopérative unique ! »

Pour Olivier Athimon, Directeur Général de la branche Lait d'Agrial : « Avec nos 25 ans d'histoire en lait biologique, non seulement nous disposons d'une expertise reconnue pour produire ce lait et accompagner nos adhérents, mais notre savoir-faire va bien au-delà, puisque nous maîtrisons des marques et la transformation laitière, avec nos propres outils de transformation que ce soit en ultra-frais, en fromage, beurre, en lait UHT... Ce sont des atouts majeurs pour notre Coopérative. Ils nous donnent une capacité unique d'épouser et d'anticiper au mieux les attentes des clients, en faisant évoluer notre transformation biologique de manière réactive et adaptée. »

Contact presse

Clément DECORNE – c.decorne@agrial.com - +33 (0)7 60 98 79 69